

MÉMOIRE

Présenté à

**La Commission de représentation électorale du Québec
dans le cadre de sa refonte de la carte électorale**

Produit par

**Madame Gemma Lévesque-Deschênes
Citoyenne du Kamouraska-Témiscouata
et de la municipalité de Rivière-Ouelle**

23 mai 2008

MÉMOIRE POUR LA CONSERVATION DU COMTÉ DE KAMOURASKA-TÉMISCOUATA

Présentement, je suis inquiète de ce qui nous arrive en tant que citoyens. Sommes-nous de piètres citoyens pour que la Commission de la représentation électorale nous malmène de la sorte ? Avons-nous failli d'une façon dérangeante à nos devoirs de citoyens ? Est-ce que notre population a un pourcentage moindre de votation que l'ensemble du Québec ? Ces questions sont essentielles pour une bonne démocratie. Je vous laisse y réfléchir dans un esprit de justice.

La deuxième question qui me tracasse, c'est une question de loi. Messieurs et Mesdames, est-ce vrai que le comté de Kamouraska-Témiscouata répond aux normes nécessaires pour garder son nom et son territoire ? D'après ce que j'ai compris des explications données à la télévision, il est nécessaire d'avoir une population déterminée plus ou moins de 25 % ? Est-ce vrai que notre comté répond à ces normes ? Alors pourquoi ? N'est-ce pas que ce sont les gens des régions qui ont permis aux villes de se développer ? Et quand je dis cela, je ne pense pas seulement à la population, mais aussi aux services et à l'industrie.

Votre façon de diviser selon la population n'a pas besoin de personnes aussi compétentes que vous. J'aurais confié cela à mon jeune lorsqu'il était au secondaire I, comme il était fort en mathématiques et en cartographie, il nous aurait fait une découpe que vous auriez sûrement admiré. Cependant, je crois que ce n'est pas là votre rôle principal. Il convient et il est même nécessaire qu'à travers tout ce processus, vous jugiez des situations avec compréhension, justice et courage. La réflexion de personnes compétentes de votre acabit ne peut s'arrêter à des questions purement mathématiques.

La troisième question qui me hante, pourquoi précisément notre comté ? Selon moi, ne répond-t-il pas aux normes électorales ? Déjà, il n'y a pas si longtemps, notre belle province a décidé dans un élan de générosité, de faire disparaître notre belle région administrative qu'était La Côte-du-Sud. Et aujourd'hui ! vous nous la proposez comme comté. Ne trouvez-vous pas que vous beurrez épais ? Le ridicule ne tue pas...

La quatrième question, celle pour moi, la plus essentielle. Pourquoi diviser la région du Kamouraska du Témiscouata ? Nous avons encadré nos amis amérindiens dans des réserves. Nous cachons cette réalité toute proche de nous. Nous travaillons davantage aujourd'hui à les reconnaître comme Première nation et en même temps, nous cherchons à faire disparaître tous les vestiges qui pourraient nous relier à eux. Le nom de notre comté est évocateur de cette réalité. Pourquoi le retirer quand justement nous répondons aux normes ? Quel est le message précis que vous voulez faire comprendre à la population ? Lequel ? Je me refuse à cela pour des raisons historiques et culturelles et aussi pour des raisons de justice.

Un cinquième question est loin de me rassurer. À quand le comté qui partira de Lévis et qui se rendra jusqu'en Gaspésie ? La belle province sera sous la tutelle de Montréal, de Québec ? Et le monde rural n'aura qu'à leur procurer les matières premières à vil prix et à crever. Et si les campagnards, n'ayant plus aucun moyen de décision, allaient eux aussi habiter ces deux grandes villes, pour s'y entasser ? Déjà que nos jeunes, espoir de notre relève régionale, immigreront vers les grands centres urbains. Si tout le monde s'entasse dans les zones urbaines, quelles seraient alors vos politiques vis-à-vis les sans abris ?

Je sais que ce dernier questionnement est sans doute imaginaire, mais s'il devenait réalité, il est alors inconvenant. Alors ! Que font les citoyens des pays en voie de développement lorsque les politiques ne répondent plus à leurs besoins ? Pour avoir des politiques justes et équitables pour les ruraux, il faut des représentants à l'Assemblée nationale. Les comtés qui répondent aux normes nationales ne devraient pas être démembrés pour des raisons purement mathématiques. Pourquoi brûler ma maison même si la maison de mon voisin est en flammes ? N'est-il pas important de la reconstruire ? Comme le propose la Commission Bouchard-Taylor, ne serait-il pas plus approprié de diriger les immigrants vers les régions où le manque de travailleurs devient de plus en plus évident ? Votre rôle est-il de couper ou de construire ?

Je pourrais vous parler de distance, de proximité nécessaire pour rencontrer notre député, ce n'est pas mon choix. Moi, ce qui m'inquiète, ce sont les gens et ensuite l'histoire. Quand je pense à une rencontre (jeudi, le 15 mai) en présence de nos autorités municipales et de la représentante de notre député, où nous avons eu la présentation de notre politique familiale, je me trouve ridicule d'espérer changer les choses. Est-ce que les efforts de tout un milieu pour améliorer sa situation pourraient se concrétiser, quand on veut justement détruire ce tissu social en brisant les liens élaborés au fil du temps. Quel courageux viendra s'établir chez-nous s'il comprend que toutes les questions de notre développement passeront par des grands centres urbains (Montréal, Québec incluant des zones suburbaines), en jugeant du haut de leur grandeur, si nos besoins sont bien réels ? Et déjà, n'est-ce pas ce qui se passe un peu ? Comment trouver un député ministrable, si nos députés se chiffrent à cinq ou moins ? Ah bon ! Voilà une autre question... mathématique ?

Pour moi, la refonte de la carte électorale est une manière insidieuse de nous mettre en tutelle, plutôt qu'un moyen de partager ensemble avec les régions du Bas-Saint-Laurent ayant des préoccupations similaires, progressant vers un développement durable, une cohésion identitaire évoluant avec l'ensemble des québécois tout en désirent sauvegarder ses traditions et son patrimoine rural spécifiques à notre territoire. Le Québec crie très fort après Ottawa pour un partage équitable. Pourquoi ne pas appliquer les mêmes mesures et permettre aux régions les plus faibles de pouvoir elles aussi manifester et organiser ses besoins via un représentant digne de confiance ?

Pensez-vous en votre âme et conscience que cela va détruire le pouvoir des milieux urbains qui déjà possèdent les 2/3 des représentants à l'Assemblée nationale ?

C'est pourquoi, je demande au président de la Commission de la représentation électorale :

- De maintenir le comté de Kamouraska-Témiscouata comme tel.
- De tenir compte des particularités des communautés rurales et de leurs caractères distinctifs.

Je demande aux trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale :

- De rejeter la proposition de découpage de la carte électorale.
- De modifier la loi en conséquence.

Je demande à vous, messieurs et mesdames :

- De nous traiter de façon équitable.
- De faire confiance aux efforts déployés pour augmenter notre population.
- De croire que souvent les régions développent des initiatives et des compétences originales qui contribuent à la réussite du Québec.
- De croire que le maintien du tissu social est essentiel pour un développement ordonné de tout milieu, quel qu'il soit.
- Et que nous, au Kamouraska-Témiscouata, nous croyons à notre avenir par la contribution de l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes qui vont de l'avant pour assurer notre développement culturel, socioéconomique et maintenir la qualité et la richesse de notre milieu social.